Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260430-31_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 15
Votants 15
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 24/04/2026

Le trente avril deux mille vingt-six, à dix-heures heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, ESNAUD Corentin, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, HERVÉ Mattis, LE BLEVEC Mickaël, LE COCQ GEFFROY Gwladys, OLIVIER Jennifer, ROUX Emmanuel, SALMON Marie
Absents excusés :
Absents :

Secrétaire de séance : Jennifer OLIVIER

31/2026	**Commerce multiservices - Mission Agence d'attractivité pour recrutement d'un exploitant**

Rapport de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en commerce multiservices et logements, et à la suite du désistement de Monsieur Jérôme ROUAULT et Madame Aurélie ROUAULT, domiciliés à Concoret, initialement retenus pour assurer la gérance du commerce multiservices, la municipalité souhaite relancer un appel à candidatures.

Afin d'accompagner cette démarche, il apparaît opportun de solliciter un appui au recrutement d'un nouvel exploitant. À cet effet, Monsieur le Maire a pris contact avec l'Agence d'Attractivité et de Développement de REDON Agglomération afin qu'elle assure cette mission.

Cette prestation comprend notamment :

- Phase 1 : reprise du dossier de candidature présentant la commune, le projet, le bâtiment ainsi que les clauses administratives ;
- Phase 2 : diffusion et promotion de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ;
- Phase 3 : élaboration d'une grille d'analyse et pré-analyse des candidatures ;
- Phase 4 : appui à l'organisation du jury de sélection.

Le montant de cette prestation est fixé à 2 700 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le choix de ce prestataire ainsi que sur le contenu de la mission proposée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- **Approuve** l'accompagnement au recrutement d'un exploitant pour le commerce multiservices par l'Agence d'Attractivité et de Développement de REDON Agglomération,
- **Valide** le montant de la prestation, fixé à 2 700 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)